

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . . 13.50  
Six mois . . . 26.50  
Un an . . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne . . . 25 c.  
Réclames : . . . 30 c.  
Faits divers : . . . 10 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LASTEYRE et C<sup>ie</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de PÉRIODIQUES.

ROUBAIX 27 MAI 1877.

### Bulletin du jour

Le Maréchal-Président a prononcé hier, à Compiègne, un discours qui aura, dans le pays et en Europe, un grand et salutaire retentissement. Ce discours, s'il n'a pas l'ampleur du dernier message, s'il ne porte pas la marque ministérielle, n'en produira que plus d'impression sur les esprits par ses affirmations si fières, si nettes et si personnelles.

Le chef de l'Etat déclare que l'acte politique qu'il vient d'accomplir doit nous rassurer et nous tranquilliser tous, car il n'a eu d'autre but que de rendre au gouvernement la force dont il a besoin pour assurer la stabilité à l'intérieur et la paix au dehors. Nous pouvons, nous dit-il, compter désormais sur ces bienfaits.

Ce que le Maréchal n'a pas ajouté, mais ce qui ressort de ses paroles, c'est que ces bienfaits ne nous sont assurés, que si nous avons la sagesse et le patriotisme de nous ranger derrière lui, de renoncer à l'application des doctrines radicales, et de lui envoyer aux prochaines élections, une Chambre modérée avec laquelle il puisse reprendre et continuer son œuvre de pacification et de relèvement.

« La France, a ajouté le Maréchal, ne se mêlera à aucune complication extérieure; personne, en Europe, ne doute de ma parole et j'en reçois chaque jour l'assurance. »

Cette affirmation portera, espérons-le, un coup décisif aux calomnies inventées et propagées par la presse de l'opposition, en même temps qu'elle prouvera, une fois de plus, à nos amis et à nos ennemis du dehors, les intentions pacifiques de la France et de son gouvernement. Si l'on nourrit contre nous, en un certain endroit, des projets hostiles, il va falloir y renoncer ou les proclamer à la face du monde, dans toute leur révoltante iniquité. La France ne se mêlera à aucune complication extérieure; on ne l'attirera pas dans une aventure où l'on pourrait la mettre dans son tort aux yeux de l'Europe.

Travaillons donc en paix, et préparons-nous à soutenir énergiquement le Maréchal, dans la lutte qu'il entend héroïquement contre les ennemis de notre repos, contre ceux qui, hier encore, appelaient à leur secours l'Italie et la Prusse.

Leurs projets et leurs odieuses espérances sont déjoués; l'Italie et la Prusse ont déclaré qu'elles n'avaient pas à intervenir dans nos affaires intérieures et ils n'ont pas réussi à tromper plus longtemps l'opinion. Malgré la violence de leurs journaux et de certains de leurs députés, malgré leurs appels à la révolte, le pays est resté calme.

Ils vont maintenant user d'un autre moyen; nous allons assister à la comédie de la modération. Le premier moment de colère et de répit passé, ils vont reprendre le masque qu'ils avaient su déjà garder quelque temps. Nous voulons croire que le bon sens français

fera justice de leur hypocrisie, comme il a déjà fait justice de leurs violences et de leurs clameurs. ALFRED REBOUX

### Le maréchal à Compiègne

Une lettre que nous recevons de Compiègne, nous informe de la brillante réception qui a été faite, hier, à M. le maréchal de Mac-Mahon, à l'occasion de sa visite au Concours régional.

M. le duc de Magenta, arrivé à dix heures vingt minutes, s'est immédiatement rendu à la sous-préfecture, au milieu d'une affluence considérable que les troupes de la garnison, formant la haie sur tout le parcours, avaient peine à contenir. Des cris enthousiastes de : Vive le Maréchal ! Vive le sauveur de la France ! manifestaient toute la confiance que l'énergie du chef de l'Etat inspire actuellement à nos populations rurales.

Parmi les personnages officiels qui entouraient M. le Maréchal, on distinguait M. le comte de Meaux, ministre de l'Agriculture, M. le général Montaudon, commandant le 2<sup>e</sup> corps d'armée, M. Ducrot, général de brigade, et MM. de Mouchy et Chevreau, députés de l'Oise.

En réponse au discours du Maire, le Maréchal a prononcé les paroles que les lecteurs du Journal de Roubaix ont connues dès hier.

### LETTRES DE PARIS

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 26 mai 1877.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé ce matin à dix heures à Compiègne et a déjeuné à la sous-préfecture. Il s'est rendu ensuite au concours régional et a prononcé, en réponse à l'allocation du maire, le discours dont le télégraphe vous aura transmis les termes. Si on rapproche cette allocution présidentielle de celle prononcée hier au champ de Mars, on constate que le maréchal de Mac-Mahon a tenu à mettre à néant les trois thèmes complaisamment développés de la gauche, savoir : 1<sup>o</sup> l'ajournement probable de l'exposition; 2<sup>o</sup> le caractère inconstitutionnel de l'acte du 16 mai; 3<sup>o</sup> les craintes de complications extérieures.

En ce qui concerne toutefois ce dernier point, on remarquera certainement que le maréchal s'est borné à dire que la France n'attaquerait personne. Il y a, là, une limitation de pensée ou plutôt de paroles. Parce qu'on est animé des plus réels sentiments pacifiques, parce qu'on est décidé à n'intervenir dans aucune querelle, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'on doive s'endormir imprudemment dans une trompeuse sécurité. Quoi qu'il en soit, la réponse est faite, et d'une façon très catégorique, aux trois insinuations des journaux radicaux, et il faudra que ceux-ci cherchent désormais autre chose.

Mais le chercheront-ils ? Ce que je vais vous dire vous paraîtra peut-être bien invraisemblable, mais croyez bien que je ne parle pas à la légère et que je suis très-dûment renseigné. Or donc, il est positif que dans quelques cercles radicaux, et surtout dans la gauche qui entoure M. Gambetta, l'apaisement

fait d'énormes progrès. Certes, on ne peut pas assurer que la dissolution sera évitée, mais cependant, il y a de sérieux indices qu'on commence à examiner, s'il ne conviendrait pas de tolérer un ministère de droite et d'attendre des temps meilleurs. Les raisons de cette évolution sont multiples.

D'abord les renseignements reçus de province ne sont pas très-favorables aux gauches. La campagne de pétitionnement et de protestation qu'on voulait mener vigoureusement avorte partout. Ensuite, il paraît bien que si on contraindrait M. le maréchal de Mac-Mahon à la retraite, on serait fort embarrassé pour le remplacer. Le nom de M. Gambetta effraierait le pays. On avait parlé de M. Grévy, mais le centre-gauche est hostile à cette candidature. M. Thiers disait l'autre jour dans son salon : « M. Grévy serait un excellent président... dans une république où il n'y aurait rien à faire. »

D'autre part, la gauche et surtout l'extrême-gauche ne veulent pas entendre parler d'une réintégration de M. Thiers. Je sais bien que ce que je vous dis-là, n'est pas conforme à la polémique actuelle des journaux de gauche, mais je le répète, soyez persuadé que je me suis renseigné à bonne source.

Le mouvement judiciaire publié ce matin au Journal officiel n'est qu'un début. Il sera suivi d'un second mouvement qui paraîtra dans le cours de la semaine prochaine. Dans les décrets de ce matin, il n'y a que trois points à relever, la révocation de M. Serres, procureur général à Montpellier, celle de M. Debus, procureur de la République à Sétif, enfin la nomination comme conseiller à Caen, de M. Périer, procureur général de Besançon. Vous vous rappelez que c'est M. Serres, qui joua dans l'affaire Villemot un rôle assez équivoque, et qui eût pour résultat son changement de résidence et la révocation de M. Baillien. M. Périer l'avait remplacé à Besançon, et n'avait pas été très-bien accueilli. Enfin, M. Debus est ce substitut de Cambrai condamné récemment à un mois de prison pour insulte à son chef hiérarchique. M. Debus avait du reste donné sa démission, mais on a voulu accentuer la désapprobation dont sa conduite avait justement été l'objet.

Le ministre de l'intérieur a reçu aujourd'hui à deux heures à la place Beauvau, le personnel de l'administration centrale. Aucun incident particulier n'a marqué cette réception. Je vous écris, hier, que la direction de la presse allait surveiller de très-près le langage des journaux radicaux. J'apprends aujourd'hui que des poursuites viennent d'être décidées contre le Radical.

Ce ne sont pas seulement, du reste, les attaques contre le maréchal et son gouvernement qu'on veut poursuivre.

On veut aussi mettre un frein à cette abondance de fausses nouvelles qui remplissent depuis huit jours les journaux de la gauche. Ainsi le Bien public a reproduit hier soir, sans en indiquer la source, un entrefilet de la Gazette de Cologne assurant que les éditeurs Plon et Hachette, de Paris, avaient retiré de fortes commandes faites par eux, avant les événements, à la papeterie d'Essonne. Il n'y a pas là dedans un seul mot de vrai. Aucune fourniture n'a été décommandée par ces maisons.

Contrairement à ce qu'affirment plusieurs journaux, il n'a encore été pris

aucune décision en ce qui concerne le remplacement de M. Le Libon, comme directeur général des Postes. Deux candidats sont surtout sur les rangs; MM. Pascal et Cardons de Sandrans, tous deux anciens préfets, l'un dans la Gironde, l'autre dans la Haute-Garonne. Mais rien, je le répète, n'est encore décidé.

Si M. Pascal n'est pas nommé directeur général des Postes, il posera sa candidature dans la Gironde.

M. Léon Renault est l'objet de très-vifs reproches de la part de ses amis, qui ont été surpris de le voir signer le manifeste des gauches. M. Léon Renault se défend en disant qu'il a surtout été mu par la crainte qu'on pût supposer qu'il serait disposé à se laisser aller à quelque compromission avec les bonapartistes.

On assure que M. Aubrelieque, sénateur de l'Oise et maire de Compiègne est déçré. M. Aubrelieque est un sénateur constitutionnel qui s'est toujours effacé avec beaucoup de soin dans toutes les circonstances délicates et pouvant trop engager sa responsabilité.

Les journaux contiennent les renseignements les plus contradictoires touchant la situation de M. de Bourgoing, notre ambassadeur en Turquie, en ce moment en congé illimité à Paris. Suivant les uns, M. Bourgoing partirait la semaine prochaine pour son poste, d'autres affirment au contraire, que son retour n'aura lieu qu'après la fin de la guerre. La vérité est qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. En principe il avait été décidé qu'on attendrait l'arrivée à Constantinople de l'ambassadeur d'Allemagne. Le prince de Reuss serait arrivé l'autre semaine. Il est maintenant très-probable que M. de Bourgoing va être envoyé à son tour. On est d'autant plus incité à lui donner l'ordre de départ que dans les petites villes d'Asie, où résident des agents consulaires, ce sont les agents français qui ont été priés de veiller à la sécurité des résidents de nationalité russe. Il en résulte que la présence de notre ambassadeur à Constantinople devient en quelque sorte nécessaire.

(Autre correspondance)

Paris, 26 mai 1877.

J'ai vu hier soir, une personne qui arrive de l'un de nos plus grands centres commerciaux et maritimes et qui m'a rendu compte des impressions que la population y avait ressenties.

Chez les ouvriers l'indifférence a été complète.

Chez les commerçants, on a été exclusivement préoccupé de l'avenir. Ce qui vient de se passer, disait-on, peut avoir son bon côté; mais il s'agit de savoir comment cela finira. En un mot, ces commerçants pensaient qu'il y avait derrière la toile, une solution autre que la République conservatrice et demandaient à être fixés sur ce point. Les chances de durée de la solution détermineraient, à coup sûr, leur adhésion.

Au sujet des articles de journaux étrangers contre l'acte présidentiel du 16 mai, articles si complaisamment reproduits par la presse républicaine et radicale, on lit, ce matin, dans le Memorial Diplomatique :

« En consultant, à cette occasion, l'année 1873 du Memorial Diplomatique, nous avons trouvé les mêmes journaux anglais, italiens ou allemands, déclarant la France perdue et l'Europe à la veille d'une nouvelle guerre, uniquement parce que M. Thiers avait donné

sa démission. Les mêmes journaux viennent de publier les mêmes articles et presque dans les mêmes termes sur la retraite de M. J. Simon. De pareilles appréciations, qui n'effleurent que la surface de la question sans l'approfondir, ne tardent pas à se modifier, c'est là ce que nous avons vu, il y a 4 ans et ce que nous espérons bien voir se reproduire une fois de plus. »

Tous les journaux radicaux citent avec le plus grand soin, tous les articles du Journal des Débats contre le ministère actuel.

DE SAINT-CHERON.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici les discours prononcés hier sur la tombe de M. Edouard Monnier : DISCOURS DE M. TAPPIN-BINAULT.

MESSEURS, En venant ici rendre hommage à la mémoire de l'ami qui vient de descendre dans cette tombe, je n'obéis pas seulement à l'invitation d'un certain nombre d'entre vous, mais je suis encore, j'en ai la conviction, l'interprète de vos sentiments unanimes.

Cette assistance si nombreuse qui se presse autour de cette tombe, nous démontre combien Edouard Monnier était aimé et apprécié. Son caractère franc et ouvert, son esprit plein de verve et de gaieté, son entrain naturel inspiraient, dès le premier abord, la sympathie à ceux qui l'approchaient.

Mais un sentiment plus sérieux et plus élevé ne tardait pas à lui gagner le cœur de ceux qui nouaient avec lui des relations plus suivies.

Il faut avoir vécu dans son intimité, pour savoir combien étaient nombreuses et profondes les affections qui, de près comme de loin, dans des conditions variées et à des titres divers, s'étaient groupées autour de lui. Peu d'hommes ont provoqué autant d'attachements sérieux et durables. C'est que lui-même, Messieurs, savait s'attacher sincèrement et véritablement; c'est que son amitié n'était point une lettre morte et qu'elle ne cessait de se manifester par un intérêt constant, par un dévouement réel.

Être utile à autrui, rendre service c'était pour son âme, un besoin et la première de ses jouissances. Voilà, Messieurs, quel était l'homme, quel a été l'ami que nous avons perdu.

Disons maintenant en quelques mots quelle a été sa carrière, trop courte hélas ! et cependant si bien remplie.

Edouard Monnier avait une haute intelligence des affaires, un grand esprit d'ordre et d'organisation, une sérieuse et féconde activité.

A une époque où une pareille entreprise pouvait paraître hardie, il fonda l'un des premiers établissements de notre ville en laine de bonneterie et la direction qu'il sut lui imprimer, lui donna une marche prospère et constamment progressive.

Il était estimé et aimé de ses nombreux ouvriers et ses subordonnés, à quelque titre que ce fut, le prenaient en réelle affection, parce que toujours ils furent de sa part l'objet d'une vive et constante sollicitude.

Malgré ses nombreuses et importantes affaires, Monnier trouvait encore le temps de se dévouer à notre cité et au pays lui-même.

Depuis de nombreuses années, il était

appelé à siéger au sein de l'assemblée communale, et, il était l'un de ses membres les plus capables et les plus actifs.

Sa perte sera surtout sentie dans nos commissions municipales dont il était souvent appelé à faire partie et où il jouait un rôle très-précieux et très-utile.

Il fut l'un des initiateurs les plus zélés d'une bourse de commerce, à Tourcoing, et les industriels et les négociants de notre cité le nommèrent président de la Chambre syndicale, estimant ne pouvoir mieux assurer, qu'en le confiant à sa direction, le succès de cette nouvelle institution.

Mais les fonctions civiles ne suffisaient pas à son zèle; Monnier avait l'esprit militaire. La promptitude de son jugement et de ses vues, la précision de ses commandements, l'énergie de sa volonté, révélèrent, à cet égard, de véritables aptitudes qui cadraient véritablement bien avec l'ensemble de sa physiologie et de son individualité.

Il fut capitaine des sapeurs-pompiers de Tourcoing et commandant de la garde nationale. Mais c'est surtout comme chef de bataillon de la garde-mobilité, pendant la campagne de 1870 à 1871, qu'il se rappelle à nos souvenirs.

Organiser, en quelques semaines, au moment du danger et avec des éléments entièrement nouveaux, une troupe bien disciplinée et prête à marcher à l'ennemi, n'était point une tâche aisée, Monnier sut la remplir avec succès, et, de l'avis des gens les plus compétents, le bataillon qu'il avait su former, fut l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à notre armée du Nord pendant cette malheureuse période.

Vous, Messieurs, qui fûtes ses officiers et ses soldats, ses compagnons d'armes en un mot, et qui le vîtes exposé pendant plusieurs heures, au feu de l'ennemi, vous avez pu apprécier quels furent son sang froid, son courage et son énergie, sur le champ de bataille de Villers-Bretonneux.

Ah ! laissez-moi vous le dire, Messieurs, ce n'est pas un mince titre de gloire et pour vous et pour lui, qui tous ou presque tous, veniez de revêtir l'uniforme et marchiez au feu pour la première fois, d'être restés les derniers sur le champ de bataille et d'avoir ainsi réussi à couvrir la retraite de la petite armée qui, pendant plusieurs heures, avait lutté héroïquement contre un ennemi trois fois plus nombreux.

N'est-ce pas à votre chef que l'on doit, en partie du moins, d'avoir vu cette journée de Villers-Bretonneux, quoique terminée par une retraite, être en corrépondant une page très-honorable dans l'histoire de cette malheureuse guerre.

Mais puis que je m'adresse spécialement à vous, en ce moment, Messieurs, laissez-moi vous dire combien il vous affectionnait et combien le souvenir de cette nuit éternelle d'armes emplissait encore, même à ces derniers moments, son cœur et sa pensée.

La décoration de la légion d'honneur est venue le récompenser de sa noble conduite et tous, vous avez applaudi à cette distinction si bien méritée dont l'honneur rejaillissait aussi sur vous.

Et maintenant, cette mort qu'il avait impunément bravée sur le champ de bataille, elle est venue l'enlever du milieu de ses siens.

Monsieur, répondit Catargy, je pars demain pour Paris, et je venais vous faire ma visite d'adieu.

S'il en est ainsi mon cher sauveur, dit l'industriel, permettez-moi de vous offrir ce souvenir : C'est un petit ouvrage brodé à votre intention par ma fille reconnaissante.

Catargy prit congé de son malade, et lorsqu'il fut arrivé dans sa mansarde, il brisa les faveurs qui liaient le petit paquet et trouva un portefeuille brodé à son chiffre, qui contenait cinq billets de cent francs.

Cinq cents francs ! s'écria-t-il, me voilà riche ; Jacques, je puis partir avec toi !

IV.

Quinze jours après, les deux amis étaient installés à Paris dans une chambre vaste et commode, à portée de la maison de commerce où travaillait Jacques, et on pouvait voir à la porte d'entrée une petite plaque en marbre sur laquelle on lisait ces mots en

Feuilleton du Journal de Roubaix du 28 MAI 1877.

### PAUVRE CATARGY

III.

(suite)

— Le docteur Catargy ?  
— C'est moi, monsieur; votre femme, vos enfants, ont-ils besoin de mes soins ?

— Non, monsieur.  
— Alors, c'est vous, sans doute ?  
— Je ne suis pas malade, je me porte assez bien, Dieu merci, je viens pour le recouvrement d'une somme de 342 fr. 50 que vous devez en France.

— Monsieur, dit Catargy, qui fit un bond, veuillez m'accorder cinq minutes d'attention.

— Il ne s'agit pas de cela, dit l'huissier, voulez-vous oui ou non payer ?

— Non, mille fois non !  
— Cela suffit, monsieur, dit l'huissier en se retirant.

Les tourments de Cartagy recommençaient; il reçut bientôt avis qu'il était mis en non-activité et on lui fit demander dans quel lieu il désirait se retirer. Pierre se souvint qu'il avait à Lyon un ami d'enfance, employé dans une grande maison de commerce; j'irai

vivre auprès de lui, pensa-t-il, et ses modestes appointements réunis à ma modique solde de non-activité, suffiront pour nous faire vivre tous deux.

Catargy fut accueilli avec bonheur par son ami Jacques qui, fier de lui, ne comprenait pas qu'un garçon de si grosse valeur pût avoir encouru une disgrâce. Jacques présenta, le soir même, avec un certain orgueil, son ami le docteur à la pension : on décorait de ce nom pompeux une gargotte de bas étage où une douzaine de jeunes employés venaient, deux fois par jour, prendre leurs maigres repas. On poussa l'enthousiasme jusqu'à boire du vin : avoir un docteur pour hôte quel honneur pour la maison.

Enhardi par cet accueil, Catargy crut le moment favorable pour raconter les détails de sa triste odyssee; il parla pendant une demi-heure, après avoir commencé par la phrase que nous connaissons. Quand il eut fini, il voulut juger de l'effet produit sur son auditoire... tous les jeunes gens avaient disparu, hormis Jacques qui s'épongeait les yeux avec sa serviette. Quand, le surlendemain, Catargy, arrivant un peu en retard, ouvrit la porte de la salle à manger, il entendit distinctement ces mots : Ah ! voilà le fou !

L'époque des inspections annuelles était arrivée : le maréchal Castellane, qui avait coutume de voir tout par lui-

même, se fit présenter individuellement tous les officiers en non-activité. Quand vint le tour de Catargy, le maréchal fut frappé de sa contenance timide et embarrassée, et de son visage pâle et amaigri.

— Et vous, jeune homme, lui dit-il avec bienveillance, pourquoi avez-vous été mis en retrait d'emploi ?

— Si monsieur le maréchal veut me faire l'honneur de m'accorder cinq minutes d'attention...

— Attendez, je vais parcourir votre dossier... Ah !... j'y suis. Vous êtes malade... jeune homme... il faut vous soigner.

Le lendemain, Catargy, du haut de sa mansarde, regardait tristement les flots du Rhône que dorait les rayons d'un beau soleil d'été, lorsqu'on frappa à sa porte.

— Entrez.  
Trois médecins militaires, d'un grade élevé, se présentèrent ?

— A quoi dois-je l'honneur...  
— Laissez-nous d'abord respirer, monsieur, pour arriver jusqu'à vous il faut des poumons chevillés.

Deux de ces messieurs occupèrent les deux seules chaises de la chambre, le troisième s'assit sur le lit et Catargy resta debout. Après un silence :

— Je vois, dit Catargy, que j'ai à faire à des confrères; je vais donc pou-

voir m'expliquer, et si ces messieurs veulent m'accorder...

— C'est bien, interrompit le plus âgé, contentez-vous de répondre à nos questions, nous sommes envoyés par le maréchal pour causer avec vous. L'interrogatoire dura une heure et demie : il fut fait un rapport de douze pages qui concluait, en substance, que l'aide-major Catargy n'était pas précisément atteint d'aliénation mentale, mais de monomanie... qu'il ne déraisonnait que sur un point et qu'il n'y avait pas lieu, quant à présent, de l'enfermer. Pauvre Catargy ! Le soir de ce jour, Jacques rentra plus tôt que de coutume, il dansait et jetait son chapeau en l'air : devant cette manifestation insolite de son placide ami, Catargy s'informa de ce qui était arrivé.

— Tu vois en moi, ami Pierrot, le plus heureux des mortels; mon patron, satisfait de mon zèle, m'a trouvé une place à Paris avec des appointements triples; je pars dans quinze jours et je t'emmène. Catargy fut heureux d'abord; il pourrait peut-être à Paris, faire de la clientèle, puis il songea qu'il n'avait point d'argent et qu'il ne pouvait et ne devait pas se mettre à la charge de Jacques. Une heureuse circonstance vint bientôt aplurer les difficultés.

Le dimanche suivant, il se prome-

nait, le soir, hors de la ville; il allait atteindre les premières maisons de Villeurbanne, lorsqu'un cheval de selle faillit le renverser en passant à fond de train à côté de lui. Un peu plus loin, il vit un rassemblement de populaire autour d'un monsieur qui ne donnait plus signe de vie. Plusieurs personnes se détachèrent pour aller chercher un médecin à Lyon.

— C'est inutile, dit Catargy, je suis docteur et j'ai ma trousse sur moi. Le blessé fut transporté dans une maison voisine et placé sur un lit. C'était un grand industriel de la ville qui venait d'être désarçonné. Catargy fit sortir tous les curieux de la chambre, fit donner de l'air et déshabiller le blessé. Après s'être assuré que le malade n'avait aucun membre cassé et que tout le poids du corps avait porté sur la tête, Catargy comprit qu'une congestion était imminente et pratiqua une saignée aux pieds. Le sang ne vint pas d'abord; mais au bout de quelques secondes une gouttelette apparut et le sang jaillit : le malade était sauvé.

Le blessé ouvrit les yeux et voulut parler, mais le docteur lui prescrivit le silence le plus complet et lui entourait la tête de compresses mouillées. Quand la famille, prévenue, arriva avec une calèche contenant un matelas, afin d'emmener le malade, Catargy déclara que le blessé ne pouvait pas être trans-